

GUÉRIE CONTRE L'AVIS DE LA FACULTÉ

HÉBERTVILLE.—Depuis longtemps il nous tardait, mon mari et moi, de remplir envers notre grand Thaumaturge, saint Antoine de Padoue, un devoir que nous avons malheureusement trop négligé.

Depuis sept mois, je souffrais horriblement d'un mal inconnu, dans les hanches et dans les reins. J'étais clouée sur un lit de douleur, ressentant nuit et jour des souffrances atroces sans cependant pouvoir ni marcher ni même me remuer. J'eus recours à l'art du médecin qui employa tous les meilleurs remèdes possibles, mais en vain. Il n'y avait aucune apparence de soulagement. Alors le médecin déclara la maladie incurable : il me dit, pour tout espoir, que je ne marcherais jamais ou que la mort terminerait mes souffrances. Je n'avais alors plus rien à espérer, si ce n'était du secours divin. Nous nous mîmes en prières, ma famille et moi, mais inutilement, lorsqu'enfin notre bon curé nous proposa de faire une neuvaine à saint Antoine; nous en fîmes deux, mais il semblait ne pas nous écouter et demeurait sourd à nos supplications.

Nous promîmes, mon mari et moi, une aumône à ses pauvres et de faire inscrire ma guérison dans son *Messenger*. A la troisième neuvaine recommencée en son honneur, je marchai. J'étais exaucée; et depuis ce moment, je jouis d'une parfaite santé.

Gloire et honneur au bon saint Antoine de Padoue ! X.

LETTRE D'UNE MÈRE DE FAMILLE

ST-FABIEN.—J'avais à un genou un mal inconnu qui me faisait beaucoup souffrir et m'empêchait même de marcher. Après avoir essayé plusieurs remèdes, je ne ressentais aucun soulagement quand la pensée me vint de m'adresser à saint Antoine, en m'abonnant au *Messenger*, avec promesse de faire publier ma guérison. Aujourd'hui, je suis bien et puis marcher à l'aise. Grâces soient rendues à saint Antoine, ce saint protecteur!

Je tiens aussi à recommander à ce grand saint mes cinq garçons en voyage, et à les mettre sous sa paternelle protection: un, surtout, qui depuis près de deux ans ne m'a pas écrit; et les autres sont en grand danger, principalement les trois qui sont à l'Alaska. Je les confie à la puissante protection de saint Antoine et les recommande aux prières des abonnés.

Dme X. (diocèse de Rimouski.)